

## Contribution de la Fédération Départementale des CIVAM de la Mayenne au bilan du débat public.

14 février 2006

L'annonce de décisions politiques sur le projet EPR à Flamanville faites avant même l'ouverture du débat public a fortement pénalisé son lancement. Ses limites étaient connues de tous dès le début et ont nuis à sa sérénité et même à une bonne compréhension du rôle de la commission. Nous avons néanmoins apprécié les efforts réalisés par la commission pour que tous ceux qui le souhaitaient puissent déposer une contribution dans de bonnes conditions.

Dès le départ le fait de séparer le débat THT du débat EPR ne facilitait pas la prise en compte de l'ensemble des problèmes posés par ces 2 projets, évidemment liés. RTE se retranchait donc facilement sous son unique rôle de transporteur, ce qui privait le public de toute réponse non-liée au transport. Pourtant les préoccupations essentielles des citoyens étaient bien et demeurent toujours :

«pourquoi une nouvelle centrale nucléaire aujourd'hui?»;  
autrement dit, chacun aurait aimé comprendre les justifications d'un tel projet énergétique, tant au plan économique, que social et environnemental, avant de s'interroger sur les conséquences de ses aménagements connexes (la ligne THT) .

Aujourd'hui, un élément de bilan s'impose: le débat n'a convaincu personne du bien fondé des projets EPR/THT:

Au plan de l'acceptabilité sociale de la ligne comme de la centrale, le nombre de citoyens mobilisés dans les associations montre la crainte des conséquences du projet, le refus de se voir imposer celui-ci et le refus de la fuite en avant de tels choix énergétiques

Au plan de la santé, l'absence d'études épidémiologiques convaincantes sur les risques sanitaires ne peut que conduire à s'en remettre au principe de précaution. Notons aussi que les pollutions électromagnétiques liées à la ligne se superposent aux effets d'autres sources existantes (téléphonies, etc) au point de former un «brouillard» électromagnétique dont on ne connaît pas les effets. La carence de travaux est flagrante, souhaitons que les suites du débat puissent y remédier.

Au plan paysager, il reste à démontrer comment le maître d'ouvrage pourrait respecter des engagements aussi difficilement conciliables que ne pas surplomber de bâtiments et respecter des distances importantes aux constructions pour limiter les risques sanitaires, dans un secteur caractérisé par un habitat dispersé, le tout sans impacter gravement le paysage, ni nuire aux zones d'intérêt remarquables.

Au plan des choix énergétiques, RTE et EDF ont clairement mais tardivement déclaré que l'EPR n'était pas prévu pour répondre aux besoins des Bretons ou des Ligériens ni pour améliorer la situation particulière de la Bretagne électrique. En effet, localement, ni l'EPR à Flamanville ni la THT Cotentin-Maine ne peuvent prétendre résoudre le problème de l'approvisionnement électrique de la Bretagne pour laquelle il conviendrait de privilégier des sources diversifiées et proches des lieux de consommation. Des experts ont d'ailleurs montré que les décisions nationales étaient prises sans tenir compte de leurs impacts locaux, ni rechercher l'adhésion collective.

L'EPR est bel et bien un prototype commercial imposé aux populations peu désireuses d'être le couloir d'évacuation obligé d'un outil de promotion industriel. La population souhaite s'affranchir des risques inhérents au nucléaire (absence de sécurité et d'indépendance énergétiques, mais surtout risques d'accidents et d'attentats) transmis aux générations futures sous forme de déchets radioactifs.

La construction de la centrale EPR a été décidée sans analyse des alternatives ni recourir à la contribution d'experts indépendants; le public le sait bien et l'a fermement pointé dans les débats.

Les réunions ont contribué à faire connaître la validité d'autres scénarios, que personne n'a contesté. Ils reposent à la fois sur un ambitieux programme d'économies d'énergies et sur le développement d'énergies renouvelables. Il conviendrait maintenant de se donner les moyens de travailler sur tous les scénarios en ayant soin de les diffuser auprès des citoyens et aussi aux élus qui se sont retrouvés à faire des choix de politique énergétique sans avoir connaissance d'autres orientations possibles que le recours au nucléaire.

Reconnaissons que le débat a permis au public de mieux appréhender les questions des enjeux, des choix et des risques énergétiques. Cependant de lourdes carences restent à combler sur les questions de santé d'une part et de présentation d'autres scénarios énergétiques envisageables d'autres part.

Il a aussi contribué, espérons-le, à faire admettre que le citoyen n'est pas seulement consommateur de courant électrique, qu'il entend comprendre, construire et participer aux politiques énergétiques. Celles-ci, comme d'autres politiques publiques ne peuvent d'ailleurs bien fonctionner qu'avec l'adhésion des usagers.

Remarquons enfin combien les associations ont été sollicitées et ont contribué aux débats.

Elles espèrent que leur concours sera à nouveau recherché et qu'elles auront les moyens d'apporter leur pierre à l'édifice.